

DROGUE

Par Profil supprimé Postée le 29/09/2011 13:13

Je viens de découvrir une boulette dans la chambre de mon enfant. Comment lui dire pour l'aider ?

Mise en ligne le 29/09/2011

Bonjour,

Il n'existe pas une manière unique et standardisée d'aborder la situation que vous évoquez.

Vous avez la possibilité de dire à votre enfant ce que vous avez trouvé dans sa chambre en lui expliquant ce que cela provoque chez vous comme craintes, et en lui expliquant éventuellement, ce qui vous a amenée à regarder de plus près dans ses affaires (inquiétudes, appréhensions...).

L'ouverture au dialogue paraît essentielle dans ce genre de situation et nous vous conseillons d'éviter tout ce qui pourrait bloquer cet échange (cris, colère, jugement, morale...). L'idée est que votre enfant se sente suffisamment en confiance pour vous dire ce qu'il en est précisément de sa consommation (s'il consomme) et surtout des raisons de sa consommation, élément primordial à prendre en compte. Un jeune peut fumer du cannabis pour expérimenter, pour faire comme les autres, pour faire partie d'un groupe..., mais aussi parce qu'il va mal et que le produit va lui donner une impression de mieux être. Le cannabis est souvent utilisé pour ses effets calmants, apaisants, relaxants...

Avec ces éléments de compréhension et en fonction de ce que vous aurez repéré d'un éventuel malaise qui le pousserait à consommer, vous aurez plus de pistes pour déterminer dans quel sens votre enfant aurait besoin d'être aidé. Dans tous les cas, que ce soit pour lui permettre de faire un point sur les effets et risques de ce produit ou s'il a besoin d'un accompagnement psychologique, vous pouvez l'inviter à se rendre dans ce que l'on appelle une "Consultation jeunes consommateurs". Ce sont des lieux ouverts aux adolescents et jeunes adultes, se sentant en difficulté ou se posant des questions en lien avec l'usage de drogues. Les consultations sont assurées par des professionnels, elles sont individuelles, confidentielles et gratuites. Ces lieux de consultations accueillent également les parents et les accompagnent quand cela est nécessaire.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de trois de ces lieux de consultations à Bordeaux. Vous pouvez également nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h), si vous souhaitez aborder plus en détail la question qui vous préoccupe.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CAAN'ABUS- CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

41 Rue Sainte Colombe
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 01 25 66

Site web : ceid-addiction.com/services/jeunes/

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30-13h / 14h-17h et Mercredi : 14h-18h

Autre : HANGOVER Café (dispositif mobile de prévention et de réduction des risques). Jeudi, vendredi et samedi soir : 22h-2h à la Victoire et 2h-7h sur le Quai de Paludate ou Bassin à flot

Voir la fiche détaillée